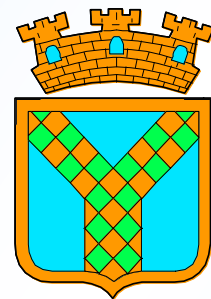


PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan



PAULHAN

N°10

Avril / Mai / Juin 2018

www.paulhan.fr



Les Jardins de la Mairie



La Salle des Fêtes

Particuliers, Professionnels et Collectivités



Sécurité & Réseaux
Systèmes de Sécurité et de Contrôle d'Accès

ALARME INTRUSION
VIDEOPROTECTION
CONTROLE D'ACCES
INTERPHONE

AUTOMATISMES DE PORTAIL
INFORMATIQUE ET RESEAUX

06 61 81 66 44
567, Route d'Usclas - 34 230 PAULHAN - contact@doudelec.com - www.doudelec.com
INSTALLATION ET DEPANNAGE 7J/7



**ASSUR
POUR TOUS**
04.99.91.36.33
www.assurpourtous.com

**SOLUTIONS
D'ASSURANCES
PARTICULIERS
& PROFESSIONNELS**

Auto, 2-roues, Habitation,
Santé, Prévoyance, RC Pro,
Décennale, Flotte auto,
Multirisque pro, Collective ...



Pas de stress, il y a point S !

SARL NAVCAR
Tél. 04 67 25 20 16
Dépannage au 06 72 94 02 58

- FREINS ●
- VIDANGE ●
- GÉOMÉTRIE ●
- DÉPANNAGE ●
- ACCESSOIRES ●
- ÉQUILIBRAGE ●
- AMORTISSEURS ●
- PNEUMATIQUES ●
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE ●



ETS MAURI MAX
Triperie-Découpe-Conditionnement
Saucisserie - Négoce Viande

Tél : 04 67 98 83 75 / Fax : 04 67 98 92 19
ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN
Etal de Sète : Tél: 04 67 74 98 69
www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr



GRAFIX
INFORMATIQUE
04 67 25 11 31
Dépannage et vente de matériel
Tous services informatiques depuis 2000
Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN
06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr



**Carrefour
contact**
PAULHAN

Tel : 04.67.24.03.86

Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

**Tout Pour la
Famille**



Service d'Aide à Domicile
65bis Cours National - 34230 PAULHAN - Tel : 04 67 78 79 48

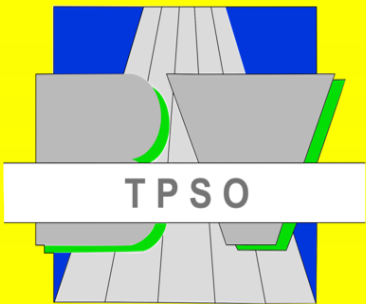


Créateur de Vérandas



7 rue de l'Ebéniste
ZAE la Barthe
34230 PAULHAN
tel. : 04 67 24 02 09
fax : 04 67 24 28 89
contact@coladis.com

MENUISIER CERTIFIÉ **Profiles**
Fabrication & Installation
Vérandas - Pergolas



TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
34120 LEZIGNAN LA CEBE
TEL : 04.67.90.40.00
contact@brajavesigne-tpso.fr

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

SOMMAIRE

Affaires générales

Recensement militaire	p 7
Démarches administratives	p 7
Sécurité routière	p 7
Les Obligations Légales de Débroussaillage	p 8

Syndicat Centre Hérault

Réouverture de 5 déchèteries réhabilitées	p 9
La valorisation des biodéchets et déchets verts	p 9

Incivilités

p 11

Urbanisme

Révision du Plan Local Urbanisme	p 12
----------------------------------	------

Entreprise locale

Pédicure - Podologue	p 12
----------------------	------

Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

p 13

Retour en Images

p 13

Exposition « Nous et les Autres »

p 16

Centre d'Echanges Internationaux

p 18

Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

p 19

Associations

Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling	p 20
Les Amis de Paulhan	p 21
Association Laïque Parents d'Elèves du Collège	p 23
Bien chez nous'nou	p 24
Ritournelle	p 24
Comité des Fêtes	p 25

Tribune Libre

p 26

En imprimant son journal sur un papier écologique voici ce que la ville de PAULHAN a permis d'économiser sur les ressources naturelles :



154
kg de matières envoyées
en décharge



21
kg de CO₂



207
km parcourus en voiture
européenne moyenne



5 645
litres d'eau



352
kWh d'énergie



251
kg de bois



PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan

N°10

Avril / Mai / Juin 2018

www.paulhan.fr



Edito

« Le mensonge et la crédulité s'accouplent
et engendrent l'opinion ».

Paul Valéry

Nos réalisations, depuis 2014, présentées dans la dernière édition du Paulh'Infos, suivies lors de la cérémonie des vœux, d'une nouvelle évocation accompagnée des projets pour 2018, autorise un éditorial détaché des problématiques concrètes pour pointer un problème de société engendré par les réseaux sociaux : vrai ou fake ? Sous prétexte de liberté d'expression ou de démocratie, nous vivons le fait que ces deux valeurs sont vidées de leur sens lorsqu'elles s'exercent hors du cadre et du

contrat républicain.

Le point le plus sensible de cette inquiétude étant la fausse nouvelle ou fake new (faiqueniouze) qui réalise des ravages, digne d'Attila, sur les réseaux sociaux. Des mensonges, des approximations, des contre-vérités, des interprétations frauduleuses, bref des bobards habilement présentés pour nous tromper sont mis en scène et circulent de telle façon que la démocratie et la liberté d'expression en sont bafouées. Ces Informations mensongères fabriquées par des individus, des groupuscules malveillants sont animées par le seul but de nuire, de salir ou de s'approprier un pouvoir. Une fois le message reçu, il est plongé dans le grand bouillon numérique, faisant que la sauce prend le dessus sur le poisson, fonctionnant comme un immense accélérateur à bobards et illusions conspirationnistes. Le réel laisse place à l'émotion, la raison au règne de l'opinion. Tous ces acteurs de l'obscurité, que j'ai désigné sous le vocable de « mite sociale » lors des vœux, contribuent à ce qu'on appelle l'ère de la post vérité où les faits ne semblent plus l'essentiel. Leur diffusion est amplifiée par les réseaux sociaux, mais l'émotion l'emporte sur les faits. Chacun écoute ce qu'il a envie d'entendre sans être exposé à d'autres influences (ce que permet le débat démocratique). Toutes les paroles ne se valent pas, celles tenues de manière anarchique souvent cachées ne valent pas celles argumentées et émises en toute transparence.

Parmi mes doutes, j'ai une certitude : les fake-news constituent une atteinte à la démocratie. « Fake-new » est l'expression qui désigne une information volontairement erronée et puissamment reprise sur les réseaux sociaux. Elle consiste à imprégner volontairement les esprits de fausses informations, en affaiblissant leur sens critique. La question de la désinformation est très ancienne, ce qui est nouveau, ce ne sont pas les fausses nouvelles, mais leur support de diffusion, à savoir les réseaux sociaux, couplés à l'usage des téléphones portables. Ce nouveau contexte permet aux manipulateurs de glisser leur venin dans les réseaux. La grande nouveauté est qu'ils trouvent des crédules pour devenir les vecteurs de l'erreur, surfant sur un système de confiance entre pairs. Paradoxal : la démocratie est sapée avec les outils de la démocratie. « C'est au nom de la libre expression, au nom de la libre diffusion des idées, de la création d'un espace alternatif aux médias traditionnels, au nom du doute censé être cartésien que cela se passe ». Arnaud Mercier. A tout moment vous pouvez être victimes d'attaques ciblées, anonymes, entièrement fabriquées. Chacun connaît les dégâts commis par ce système, entraînant des suicides chez les adolescents victimes de harcèlement. Il faut être très vigilant en matière de liberté d'expression et se poser sans cesse la question : quelle est la réalité ?

Prenons un exemple concret de fake-new relatif à l'action municipale.

Fake – new : La municipalité a acheté un terrain rue Notre Dame pour permettre à un conseiller municipal de vendre le terrain de son père.

Vérité : en 2008, lors de la révision du PLU par l'équipe en exercice, un emplacement réservé était créé pour permettre un cheminement dans le cadre d'un projet de quartier entre le cimetière et la route nationale. Un feu tricolore a été mis en place, par anticipation, lors des travaux de l'entrée de ville Nord, route de Clermont afin de faciliter la circulation pour desservir ce futur quartier. Un projet mené par un promoteur n'a pu aboutir à cause de l'obstruction de l'une des propriétaires qui est maintenant décédée. Une personne intéressée par l'acquisition de la parcelle AC 31 m' a demandé un rendez-vous. Elle souhaitait en faire l'achat pour une construction. Par souci de transparence et d'honnêteté, je l'ai informée de l'emplacement réservé de la dite parcelle. Suite à ce rendez-vous, le propriétaire est entré en relation avec les services administratifs. Après plusieurs échanges de courrier, la municipalité a opté pour l'achat de la parcelle pour la somme de 25 000 euros. Sans pénaliser le propriétaire, la municipalité anticipe sur la création du quartier de La Chapelle (initialement prévu) en actant la prévision du PLU 2018. Voilà la vérité sur l'achat de cette parcelle.

Autre exemple : le conseil d'exploitation du conseil de la régie pour la gestion du service public industriel et commercial d'assainissement collectif.

Fake-new : le Maire a pris une décision avant que le conseil municipal se soit prononcé.

Vérité : cette décision ne concernait nullement l'approbation du conseil municipal, étant donné qu'elle relève de la communauté de communes comme le précise le règlement : « Le conseil d'exploitation est composé de 21 membres titulaires et 21 membres suppléants issus des organes délibérants des communes membres. Ils sont désignés par le conseil communautaire sur proposition du Président » .

Je pourrais continuer à égrainer de nombreuses fake-news ..., mais je préfère consacrer l'espace encore disponible à un retour sur les derniers événements positifs et constitutifs du vivre ensemble qui ont animés notre commune : le cross des pompiers, le carnaval, la zumba de l'école de foot animée par Julie, le spectacle « F(l)ammes » du Sillon, la journée des graines, le grand défi vivez bougez.... Une petite chanson optimiste et éprise de sagesse : Le feu de joie Bénabar.

Allumons un feu	Crameront bien	Nos regrets, des étincelles
Avec ce qui ne va pas	Feu d'artifice	Chagrins follets, crépitent
Ce qui rend malheureux	Si l'on jette dedans	au ciel
Brûlons tous ça	Amitié factice	Remords stériles , enfumés
Réduisons en cendre	Amour décevant	L'inutile dans le brasier
Les blessures		
Réduisons ensemble	Et ce sera , tu verras	
Nos fractures	Un feu de joie	
Et ce sera , tu verras	Et ce sera , tu verras	
Un feu de joie	Un feu de joie	
Et ce sera , tu verras	Un feu de joie	
Un feu de joie		
Pour remplacer les bûches	Vois comme s'enflamme	
Les reproches crétins	Ceux qui nous consom-	
Leurs minables embûches	maient	
	Soyons pyromanes	
Crameront bien	Des entraves qu'on avait	
Feu d'artifice		

Claude Valéro



28ème EDITION

Foire des Couleurs

Le 6 mai 2018



VENEZ NOMBREUX

Affaires générales

Recensement militaire

BIENTÔT 16 ANS !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Veillez-vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité et du livret de famille.

Démarches administratives

Sites internet pour démarches administratives

Attention vigilance !

Devant l'émergence de sites internet privés, souvent payants, qui proposent de réaliser les démarches de service public pour votre compte, la commune attire l'attention de tous en informant que :

La plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne en passant par des sites officiels de l'administration française. Ces sites se terminent par « .gouv.fr ».

Il est préférable de vous rapprocher de votre mairie ou de vous connecter sur le site du gouvernement pour toute demande d'acte d'état civil, relevé cadastral,...

Le site internet de la commune, quant à lui, ne permet pas d'accéder à de tels sites. De ce fait, la responsabilité de la commune ne saurait être engagée si un usager souhaitait tout de même les utiliser.

Sécurité routière

Serait-il interdit de se garer devant son garage ?

Voilà une décision de justice qui pourrait surprendre plus d'un usager de la route. La cour de Cassation a estimé dans un arrêt du 20 juin 2017 qu'il était **impossible de se garer devant son garage** sur la voie publique même si cela ne gêne personne, qu'il s'agisse d'un véhicule ou d'un piéton. *La jurisprudence est, rappelons-le, une source de Droit très importante.*

Le principe d'égalité devant la loi

Cette décision de justice intervient après la réclamation d'un automobiliste du Lot qui s'était fait verbaliser pour un « **stationnement gênant d'un véhicule devant l'entrée carrossable d'un immeuble** », devant son propre garage. La cour de Cassation est venue casser le jugement du tribunal de Police qui l'a-

vait relaxé, arguant qu'autoriser cette pratique reviendrait à privatiser un espace public contrevenant ainsi au **principe d'égalité de tous les citoyens devant la loi**. Ainsi l'article R.417-10 du Code de la route ne prévoit aucune dérogation, **il est donc interdit de stationner devant son garage** même si cela ne gêne personne sur la voie publique.

Une amende pour stationnement gênant

Se garer devant son garage constitue donc une contravention pour **stationnement gênant** avec une **amende de 35€** (contravention de 2ème classe) voire une amende de 135€ (contravention de classe 4) si c'est sur un trottoir. Aucune perte de point évidemment.

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



Débroussailler
Une nécessité, une obligation !

INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION
LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Pourquoi débroussailler ?

Débroussailler, c'est avant tout pour :

- Assurer sa protection, en protégeant sa maison et son terrain.
- Protéger la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété !

- Sécuriser les personnels sapeurs-pompiers pour la lutte contre l'incendie.
- Etre en conformité vis à vis de la réglementation.

Quand débroussailler ?

Les périodes les plus favorables aux travaux de débroussaillage sont bien sûr l'automne, l'hiver et le début du printemps lorsque les végétaux ont perdu leurs feuilles. Les travaux de débroussaillage en été ainsi que la journée lorsque le risque incendie est le plus élevé (forte température et faible hygrométrie) sont à éviter.

Où débroussailler ?

Dans les zones exposées, à savoir les bois, les terrains en nature de bois, forêt, plantations d'essences forestières, reboisements, landes, maquis et garrigues et jusqu'à une distance de 200 m de ces terrains, le débroussaillage et le maintien en état de débroussaillé doit être effectué :

- Sur une **profondeur de 50 m autour des constructions et installations** et de **5 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux bâtiments**;
- Sur la **totalité de la surface des terrains de la propriété**, bâtis ou non, situés en **zone urbaine** dans le document d'urbanisme en vigueur, en zone "U..." du PLU
- Sur la **totalité de la surface des terrains situés dans les lotissements, ZAC, de terrains de camping ou d'aire de stationnement**
- Sur les **terrains situés dans les zones délimitées** et spécifiquement définies comme devant être débroussaillées et maintenues en état débroussaillé en vue de la protection des constructions, **par un plan de prévention du risque incendie de forêt (PPRIF) approuvé**, les travaux étant à la charge du propriétaire des constructions, chantiers et installations de toute nature pour la protection desquels la servitude est établie.

Comment se débarrasser des végétaux coupés ?

Pour vous débarrasser des végétaux coupés, vous pouvez :

- Les déposer à la déchetterie d'ASPIRAN 04 67 88 18 46
- Réaliser le compostage des débris et des feuilles mortes (le broyage réduit le combustible mais ne l'élimine pas !)

L'utilisation du feu comme moyen de destruction de vos rémanents de débroussaillage peut-être autorisé aux propriétaires ou ayants-droit mais il ne doit être utilisé qu'en dernier recours.

Important : le règlement sanitaire départemental interdit l'incinération des déchets verts et des déchets ménagers dans les zones urbaines !

En cas de non-respect de la réglementation !!!

Vous vous exposez à des sanctions et à une contravention dont le montant peut s'élever à 1.500 €. Par ailleurs, les autorités peuvent vous mettre en demeure de réaliser les travaux et prévoir une amende de 30 € par mètre carré soumis à l'obligation de débroussaillage. La commune, en dernier recours et après mise en demeure, peut faire exécuter les travaux qui sont à votre charge et vous en faire supporter tous les frais.

En cas de sinistre, votre assurance habitation ne couvrira pas systématiquement les dommages. Vous pouvez également être mis en cause si la densité excessive de végétation présente sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie.

Renseignements :

- **Police Municipale** 19, Cours National 34230 Paulhan, 04.67.25.15.69
- **Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)**
Bâtiment Ozone, 181 place Ernest Granier CS 60556, 34 064 Montpellier Cedex 2 , 04.34.46.60.00
- **Service départemental d'incendie et de secours**
Parc Bel'Air Rue supernova, 34 200 VAILHAUQUES, 04.67.10.34.18

Réouverture de 5 déchèteries réhabilitées

Le Syndicat Centre Hérault, chargé du traitement des déchets sur le territoire, a achevé les travaux de la réhabilitation de son réseau de déchèteries. Les déchèteries de Lodève, Octon, Le Pouget, Le Caylar et Montpeyroux, conçues pour les particuliers, ont réouverts au public en ce début d'année.

Ces cinq déchèteries ont été réhabilitées dans le cadre de la refonte complète et de la mise en conformité du réseau des déchèteries. Elles respectent désormais les nombreuses contraintes réglementaires liées à leur statut d'installation classées pour la protection de l'environnement. Elles offrent à présent un équipement neuf et sécurisé aux usagers pour tous leurs déchets occasionnels autres que les déchets ménagers : végétaux, gravats, bois, déchets chimiques et électriques, encombrants, etc. soit au total 21 flux de déchets différents pour les six déchèteries centrales, dont fait partie la déchèterie de Lodève. La déchèterie du Caylar a été conçue sur le même modèle que celle du Pouget, avec 4 casiers dans lesquels les usagers déposent, facilement à même le sol, le bois, les métaux, les végétaux et les encombrants.



Nouveaux déchets acceptés

La nouveauté dans les déchèteries du Caylar, du Pouget et de Montpeyroux est la possibilité d'y apporter ses déchets électriques et chimiques. De plus, au Pouget, on peut maintenant apporter ses gravats. A Lodève et au Pouget, un local a été conçu pour y déposer les meubles et objets ré-employables, ainsi que tous les textiles et chaussures en bon ou mauvais état.

Jours et horaires d'ouverture / conditions d'accès

Déchèterie de Lodève : du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h15

Déchèterie du Caylar : le mardi, jeudi et samedi, de 14h à 17h15

Déchèterie d'Octon : le mardi, mercredi, vendredi, et samedi de 9h à 12h

Déchèterie du Pouget : du mardi au samedi : du mardi au samedi, de 9h à 12h

Déchèterie de Montpeyroux : du mardi au samedi, de 14h à 17h15

Au Pouget et à Montpeyroux : accès limité aux véhicules inférieurs à 2m de hauteur.

A Lodève, au Caylar et à Octon : accès payant au forfait par passage pour les véhicules de plus de 2m de hauteur.

Syndicat Centre Hérault - 04 67 88 18 46 - www.syndicat-centre-herault.org

La valorisation des biodéchets et déchets verts

Le Syndicat Centre Hérault est en charge du traitement des déchets sur les territoires du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault.

Il vend un compost issu de la collecte sélective des biodéchets, un compost 100% végétal et un bois de paillage.

Il est membre du réseau CompostPlus.

Le bois de paillage, une couverture pour vos sols

Étalé aux pieds des arbustes, des arbres et plantations, le bois de paillage :

- Maintient l'humidité.
- Limite les adventices (les mauvaises herbes).

- Améliore la vigueur des plants en apportant dans la durée de la matière organique au sol et en attirant de nombreux micro-organismes bénéfiques.
- Protège les plants du gel.
- Agrémente vos espaces verts



Conseils d'utilisation

♦ Il suffit de répandre le bois de paillage en surface du sol, sur une épaisseur de 8 cm minimum autour des arbres, arbustes et fleurs. Sinon, des adventices comme le chien-dent ont tendance à se développer.

♦ Avant de pailler, pensez à intégrer le système d'arrosage nécessaire.

♦ Le bois de paillage permet aussi d'aménager des allées.

♦ Pour une surface de 10m² (soit 0,8m³), prévoir environ 120kg (soit 12kg par m²) de bois de paillage. Il vous en coûtera 6€*

* Ces conseils sont donnés à titre indicatif sous réserve des flux préconisés sur la fiche produit délivrée lors de l'achat du bois de paillage.

Certifications

Afin d'assurer la conformité et la qualité de nos produits, plusieurs analyses sont réalisées. Pour connaître la liste des éléments analysés, se référer à la fiche produit fournie au moment de l'achat.

La plateforme de compostage sur lequel est produit le bois de paillage répond aux normes d'exigences ISO 9001 et 14001.

Tarifs et conditions

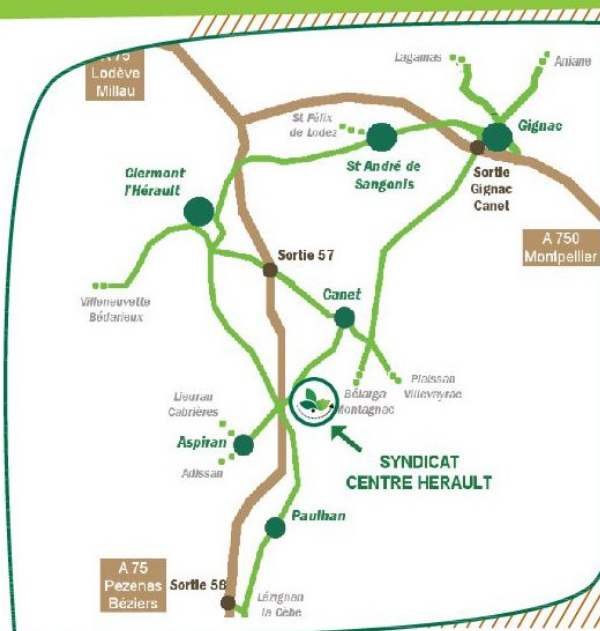
Pour les petites quantités, le chargement en libre service se fait au hangar de vente. Pour les grandes quantités, un chargement mécanique est proposé sur la plateforme de compostage.

Vendu en vrac, le bois de paillage a des tarifs dégressifs :

- De 0 à 2 t. inclus : 50 € TTC / t
- De 2 à 10 t. Inclus : 40 € HT* / t
- De 10 à 100 t. inclus : 30 € HT* / t

*Le taux de TVA pour les produits issus de la plateforme de compostage est à 10%.

se rendre au **Syndicat Centre Hérault**



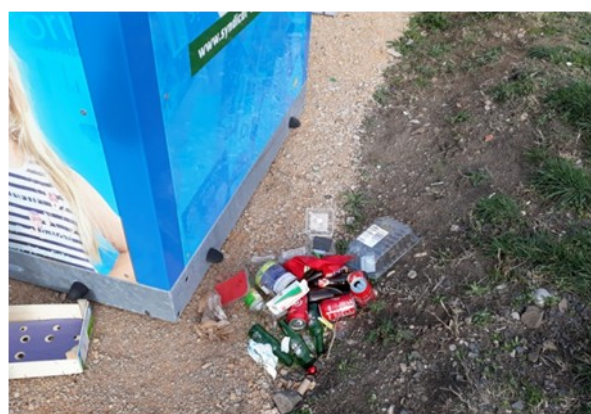
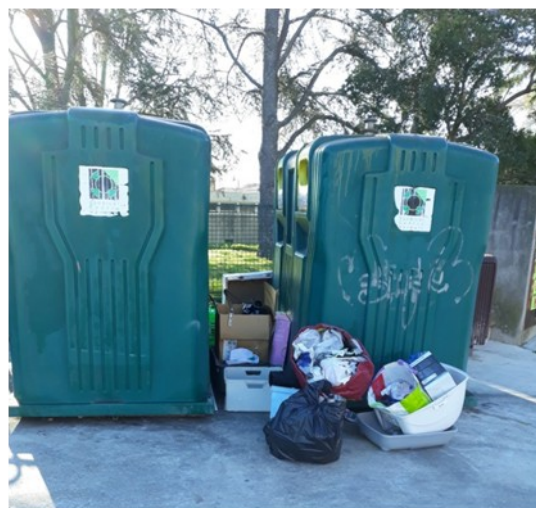
Le Syndicat Centre Hérault, est situé route de Canet à Aspiran, sur la D130, entre Canet et Aspiran (accessible aussi de l'A75, sortie Clermont l'Hérault, direction Canet, puis Aspiran).

Syndicat Centre Hérault
 Route de Canet - BP29
 34800 Aspiran
 Tél. 04 67 88 44 96
communication@syndicat-centre-herault.org
www.syndicat-centre-herault.org

Ouvert du lundi au vendredi
 de 9 h à 12 h
 et de 14 h à 17 h



Incivilités



Un seul doigt ne peut prendre un caillou. Proverbe Malien.
Chères et chers concitoyens, comme vous pouvez le constater sur les photos, certains points de collecte et colonnes de tris sont très régulièrement souillés par des dépôts de déchets, sacs plastiques...

En plus de la pollution visuelle, du préjudice hygiénique, ces incivilités mobilisent tous les jours 2 employés avec un camion, durant 2 h 30 pour collecter ces ordures ménagères déposées de manière anarchique. Bien évidemment, cette perte de temps impacte l'optimisation des autres services.

Ces incivilités ont lieu dans votre quartier et sont certainement commises par des gens de votre connaissance. Il ne vous est pas demandé de faire de la délation, mais une intervention pédagogique de chacun pourrait apporter une solution à ce problème récurrent. Malgré un certain nombre de verbalisations de la police rurale de la Communauté de communes, ces regrettables incivilités perdurent.

La propreté et la qualité de vie de notre village sont l'affaire de tous, nous espérons en votre citoyenneté.

Urbanisme

Révision Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la Commune. De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR. Il apparaît opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- Renforcer le dynamisme économique de la commune pour assurer la création de richesses et d'emplois.
- Développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants.
- Maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée. Il est également possible d'écrire à Mr le Maire.

Entreprise Locale

Pédicure - Podologue au Centre Médical de Paulhan

Après avoir accompli son cycle d'étude à l'Ecole de Pédiurie-Podologie de Marseille, Paul SALICRU s'est récemment installé en tant que Pédiurie-Podologue au Centre médical de Paulhan.

Jeune Paulhanais, il a saisi l'opportunité de s'installer en rejoignant un groupe de 10 professionnels de la santé. Ses spécialités : Soins en pédicurie, orthèses et semelles podologiques à domicile et au cabinet :

Centre Médical Saint Sébastien

62 rue Paulette Hauchard (Quartier de la Gare)

34230 Paulhan - **Téléphone : 04.99.57.15.44**



Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Le CLLAJ du Pays Cœur d'Hérault a pour vocation d'aider les jeunes à trouver un logement et de proposer des solutions aux propriétaires. Le président du CLLAJ Bernard COSTE est le Maire d'Octon et le 1^{er} vice Président de la Communauté de Communes du Clermontais.

Un accompagnement adapté à chaque jeune âgé entre 16 et 25 ans. Pour s'inscrire, les jeunes seront reçus sur un des trois lieux d'accueil : Clermont, Lodève, Gignac. La première étape est une information générale qui permet aux jeunes de débiter leurs démarches de recherche de logement.

Ensuite, un RDV personnalisé permet de préciser la situation et ainsi trouver le logement le plus adapté (privé, social, temporaire, ...) et de monter les dossiers d'aides financières.

Des garanties pour les propriétaires

Depuis 2008, le CLLAJ constitue un parc de logement grâce notamment aux bailleurs qui souhaite louer par le biais du solibail qui garantit les loyers.

◆ D'un rendement sûr et attractif :

- Paiement mensuel des loyers et des charges locatives ; pas de risques d'appartements vacants ;

◆ D'une gestion professionnelle :

- Prise en charge de l'entretien courant du logement ;
- Suivi administratif et social de l'occupant : entretiens réguliers au bureau avec Madame Camille LASSUS et au domicile avec Madame Corinne SAVY ;
- Un interlocuteur durant toute la durée du bail en la présence de Madame Corinne SAVY.

◆ D'une location sécurisée :

- Remise en l'état initial du logement en cas de dégradation ;
- Prise en charge des incidents locatifs ;
- Garantie d'une occupation paisible du logement ;
- Garantie de récupérer le logement à l'issue du bail.

CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes Pays Cœur d'Hérault

16 avenue Marechal Foch 34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél : 04 67 88 44 70 / cllajpayscoeurherault@wanadoo.fr



Retour en images







EXPOSITION « NOUS ET LES AUTRES »



Culture
Hérault | **MUSÉE DE L'HOMME**
— PRÉSENTENT —



UN PARTENARIAT INÉDIT DANS LE GRAND SUD
UNE EXPOSITION REMARQUABLE DE PARTAGE
DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE

Nous et les autres - Des préjugés au racisme / mai 2018

EXPOSITION - VISITES COMMENTÉES sur inscriptions

ATELIER D'ÉCRITURE et DE LECTURE sur inscriptions

SPECTACLE, Cie les Fourmis Rousses *M. Ibrahim et les Fleurs du Coran*

LECTURE, Cie Nocturne *Désarmés*

CONFÉRENCE et DÉBAT, association Les Amis de Paulhan

Renseignements :

Mairie de Paulhan : 04.67.25.39.72 ; Bibliothèque : 04.67.25.00.89

Réservations : Bibliothèque : 04.67.25.00.89

pierresvives
DOMAINE DÉPARTEMENTAL
MONTPELLIER



à **PAULHAN**
DU 3 AU 22 MAI

Hérault culture et LE MUSÉE DE L'HOMME présentent

NOUS ET LES AUTRES DES PRÉJUGÉS AU RACISME

Une exposition en voyage dans les lieux culturels, médiathèques et collèges de l'Hérault

A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE JEANNE GRIZARD DE PAULHAN
Du 3 au 22 mai 2018

UNE EXPOSITION AU CŒUR DES ENJEUX ACTUELS DE NOTRE SOCIÉTÉ

Cette exposition engagée et pédagogique, de format léger, présente les mécanismes de construction du racisme à travers l'éclairage des sciences : histoire (l'Allemagne nazie, le Rwanda), anthropologie, biologie et sociologie. Elle nous confronte sans tabou ni passion à nos idées reçues et nos propres représentations. Son objectif : montrer comment le processus d'exclusion et de haine de l'autre est le résultat d'une construction sociale.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR DÉCOUVRIR L'EXPOSITION

- Mardi : 15h-18h
- Mercredi : 14h-18h
- Jeudi : 8h30-12h
- Vendredi : 15h-18h30
- Samedi : 8h30-12h

VISITES COMMENTÉES : sur inscription au 04.67.25.00.89 (à partir de 12 ans)

- Samedi 5 mai à 10h30 : tous publics/max 25 per
- Mercredi 9 mai à 16h : tous pub/max 25 pers
- Mercredi 16 mai à 16h : tous pub/max 25 pers

AUTOUR DE L'EXPO

Spectacle et livres pour sensibiliser le public aux enjeux de la lutte contre le racisme

• **Spectacle « Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran »**, Cie les Fourmis Rousses

A partir du livre d'Eric-Emmanuel Schmitt

Vendredi 4 mai à 19h, Salle des Fêtes 65 cours National 34230 Paulhan

Réservation conseillée : 04.67.25.39.72

A partir de 12 ans- GRATUIT

Dans les années 60, à Paris, un jeune garçon juif, Moïse, vit seul avec un père acariâtre et dépressif. Il va devenir l'ami du vieil épicier arabe de la rue bleue. Comédie philosophico-dramatique sur la foi, la tolérance, l'abandon, et la paternité entre autres...



• **Atelier d'écriture**, avec Luc Sabot de la Cie Nocturne

Mercredi 9 Mai de 14h à 16h, Bibliothèque municipale J. Grizard

Nombre de places limitées, inscriptions obligatoires : 04.67.25.00.89

Adultes – GRATUIT

• **Conférence et Débat, « Les combats de Martin Luther King »**

avec Pasteur Jean-Paul Nuñez et l'association Les Amis de Paulhan

Vendredi 11 Mai à 17h30, Bibliothèque municipale J. Grizard

Adultes - GRATUIT



• **Atelier lecture / mise en voix**, avec Luc Sabot de la Cie Nocturne

Mercredi 16 Mai de 14h à 16h, Bibliothèque municipale J. Grizard

Nombre de places limitées, inscriptions obligatoires : 04.67.25.00.89

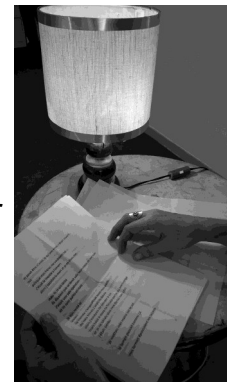
Adultes – GRATUIT

•Spectacle « Désarmés, cantique », Cie Nocturne
Textes de Sébastien Joanniez (Ed. espaces 94, 2007)
Mardi 22 Mai à 18h30, Bibliothèque municipale J. Grizard
Réservation conseillée : 04.67.25.00.89
A partir de 12 ans – GRATUIT

Deux monologues, celui d'une femme d'abord, puis celui de l'homme, disant tous deux leur amour empêché par la guerre et le poids de leur culture différente.

Cela pourrait être nulle part et de toute terre disputée.

« Désarmés, cantique » a reçu le Prix Collidram en 2009, prix de littérature dramatique décerné par des collégiens.



•Une valise de livres tout public, proposée par la Médiathèque départementale
A lire sur place « Ta race ! moi et les autres » de Marie Desplechin, « Matin brun de Franck Pavloff, « Le racisme expliqué à ma fille » de Tahar Ben Jelloun et de nombreux autres ouvrages.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE JEANNE GRIZARD - 20 Bd de la Liberté - 34230 Paulhan
Tél : 04 67 25 00 89 - Mail : bibliothequemunicipale.paulhan@orange.fr

Centre d'Échanges Internationaux

Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique le violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait à bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018.

Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski, du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Danielle BORDENAVE – Hérault
danielle.bordenave@dbmail.com /06.17.70.11.96

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com



Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

EXPOSITIONS EN AVRIL / MAI

Exposition photographique: réalisée par l'association « objectif image 34 » St André de Sangonis toujours visible aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque.

Exposition/animation : « Nous et les autres » : une exposition du Musée de l'Homme. En itinérance sur le département avec la participation du Conseil Départemental de l'Hérault. Cette exposition sera visible du 3 au 22 mai.

ANIMATIONS

Pour les tout petits :



Chaque mardi à 10h30, des séances autour du livre et de la lecture proposées aux petits lecteurs et à leurs accompagnateurs.

Pour enfants de 4 à 6 ans : Atelier Théâtre et Lecture



Rendez-vous les mercredis 4 et 11 avril, de 14h à 15h.
Les dates seront communiquées par voie d'affichage.

Pour enfants et plus grands

Spectacle «Veux-tu être mon ami ? » par Alain Vidal, le mercredi 11 avril, à 15h. Gratuit.
Renseignements et inscriptions auprès de la bibliothèque.

Atelier BD avec Michel Rius : du mardi 24 au vendredi 27 avril, de 15h à 17h, pour les enfants de 7 à 12 ans. Les places étant limitées entre 10 et 15, pensez à vous inscrire (04 67 25 00 89).

Pour adultes



Atelier d'écriture avec Madame Baude de « L'atelier des Mots Ecrits », de 16h à 17h30

Rendez-vous les mercredis 4 et 11 avril ; 2, 16 et 30 mai ; 13 juin.
Inscriptions auprès de la bibliothèque.

Spectacle « Votre avenir en poésie » : entre-sort divinatoire poétique par Charo Beltran-Nunez, vendredi 27 avril, à 18h30. Tout public à partir de 7 ans. Gratuit, réservations au 04 67 25 00 89. Spectacle proposé par la Médiathèque Départementale de l'Hérault.

Rappel : l'atelier tricot animé par Corinne a lieu chaque vendredi, semaine impaire dès 16h.



Infos

500 nouveaux livres ont rejoint nos étagères. Petits et grands trouveront forcément le livre qui leur convient.

Info pour les retardataires : penser à rapporter vos livres car d'autres lecteurs les attendent.
Merci pour eux.

Associations

Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling



Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling

C'est avec la fête du vin primeur, en novembre, que l'AJPK a terminé l'année 2017.

Pour commencer 2018 les adhérents et sympathisants de l'Amicale ont été invités à participer à l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 25 janvier à la Salle des Fêtes de Paulhan et qui s'est clôturée par un repas partagé apprécié de tous.

Suite à cette rencontre les membres du Conseil d'Administration se sont réunis et ont commencé à travailler à l'organisation du voyage à Krailling qui aura lieu du 18 au 25 juillet 2018 avec une étape à l'aller et une autre au retour.

A ce jour les grandes lignes sont fixées : c'est l'Alsace qui a été choisie comme première étape suivie, le lendemain, d'un arrêt sur les bords du Lac de Constance. L'étape du retour se fera aux abords du Lac d'Annecy.

Les détails concernant le voyage seront communiqués dès que possible et le vendredi 15 juin une rencontre est prévue autour d'un repas pour parler des derniers détails de notre séjour à Krailling.

Entre temps il y aura eu notre traditionnelle « Opération oreillettes » du 16 mars qui aura satisfait de nombreux gourmands.

Fête du Vin Primeur 2017



Dates de nos prochains rendez-vous en 2018 (ouverts à tous) :

- Vendredi 15 juin : Rencontre autour d'un repas avant le voyage à Krailling
- du 18 au 25 juillet : Voyage à Krailling
- Vendredi 28 septembre : Soirée bavaroise
- Vendredi 16 novembre : Fête du vin primeur

A noter : d'octobre à juin, cours d'allemand gratuits les mardis de 14h30 à 16h à la Salle G.Brassens (sauf vacances scolaires)

Contact : 06 21 64 76 36

Contact : ajpk34230@gmail.com ou 06 21 64 76 36



FÊTE DE LA SAINT-SEBASTIEN le DIMANCHE 21 JANVIER 2018.

Au mois de Janvier (le troisième dimanche du mois) plus précisément le 21 s'est tenue la traditionnelle fête de la Saint Sébastien. Cette fête ancienne, relancée par Andrée AUDEMAR il y a déjà neuf ans était autrefois une fête religieuse et populaire, particulièrement réussie cette année, par son côté social et par la qualité du repas apprécié de tous.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des AMIS de PAULHAN le VENDREDI 26 janvier 2018

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 26 janvier, l'ordre du jour cette année, comme le stipule nos statuts, fût marqué par l'élection d'un nouveau bureau d'administration. Nous pouvons noter l'arrivée d'Evelyne BELUCHE de Lézignan la Cèbe (adhérente assidue) qui vient rejoindre les 11 membres qui se sont représentés.

Nous la remercions pour son engagement, car il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles dans le domaine associatif.

Le bilan financier, présenté et commenté par son trésorier Alain VERNANT, fût voté à l'unanimité, puis un rappel des actions et activités présenté par le secrétaire de l'association Jean-Pierre BLAIN :

- 10 conférences sur l'année, dont deux particulièrement médiatiques, accompagnées de deux expositions et la venue pour l'une d'entre elle de plusieurs classes de l'école primaire de Paulhan. A ces conférences aux thèmes très variés, il faut rajouter deux sorties culturelles à Rodez et à Nîmes ainsi que le concours d'écriture, organisé conjointement avec le collège de Paulhan, pour la quatrième année.

Ensuite Jean-louis LACOMBE prit la parole, en insistant sur le lien social ainsi que sur le côté culturel et patrimonial que notre association doit proposer à la population. Il a été également évoqué le rapprochement avec les associations de AJPK et la mise en projet de sorties communes.

Il annonça également que **les Amis de Paulhan** développaient un réseau avec d'autres associations du département, dans le but de favoriser la culture et de mieux faire connaître le patrimoine local.

C'est la raison pour laquelle deux des principales actions de l'année 2017 furent le résultat d'un rapprochement avec l'association de Sète **Société d'études Historiques de Sète et de sa région** mais également avec une association très ancienne de Béziers **Société archéologique Scientifique et littéraire de Béziers** (publication en commun grâce aux deux co-auteurs Pierre Simon et Philippe MARASSE)..

En ce qui concerne 2018 : le projet de la mise en valeur de Saint Jean de Vareilles, porté par notre association (éclairage du bâtiment et mini musée) sera à nouveau proposé à nos élus. Il est, je le rappelle selon le Directeur des services du Département : « un **édifice emblématique du patrimoine de la moyenne vallée de l'Hérault** ». Ce projet est soutenu par le CNRS et le centre archéologique de l'Hérault.

A cette assemblée générale a également été confirmée l'organisation d'un groupe de recherche de bénévoles qui choisira un thème travaillé tout au long de l'année et qui fera l'objet d'une publication.

Les Amis de Paulhan confirment également la mise en place d'un **centre ressources** ouvert à tous qui permettra à chacun de trouver un certain nombre d'informations concernant le village et la région. Il aura pour vocation d'être la **mémoire vivante de notre village**.

Cette AG s'est terminée tardivement comme il se doit traditionnellement par un amical pot de l'amitié et du lien social.



Conférence « DU RAISIN AU VIN » par le Docteur José CAZES le 23 février 2018.

Le 23 janvier Les Amis de Paulhan et les vigneron du Paulhanais ont eu le plaisir d'accueillir le Docteur José CAZES qui officia pendant de nombreuses années en tant que médecin généraliste sur la région de Canet. Ce médecin est un passionné, entre autre, de l'histoire de la vigne, mais il est aussi un éminent œnologue.

Pendant plus d'une heure trente, l'assistance extrêmement attentive écouta avec attention le conférencier.

En fin d'exposé, de nombreuses questions furent posées et des réponses précises furent données à chaque intervenant.

Nous aurons le plaisir de le recevoir à nouveau pour évoquer cette fois, les bienfaits du pépin de raisins le : 13 Avril 2018.

« HISTOIRE DE L'ETOILE FERROVIAIRE et de la gare de PAULHAN »

Le 8 mars nous avons eu le plaisir d'accueillir pour la deuxième fois Mr P. MARASSE et surtout l'association Biterroise (la **Société Archéologique Scientifique et Littéraire**) représentée par son président et l'ensemble de son bureau.

Pierre SIMON, des Amis de Paulhan nous narra son histoire personnelle Paulhanaise qui lui permis de co-écrire le livre sur l'histoire de la gare de Paulhan qui rencontre à ce jour un très grand succès.

Devant un parterre très fourni, dont de nombreux biterrois les conférenciers nous ont fait passer un agréable après-midi.



LES COMBATS DE

MARTIN LUTHER KING

La vision d'un monde autre



CONFÉRENCE & DÉBAT

avec Pasteur Jean-Paul Nuñez

Cinquante ans après sa mort, c'est pétrifier Martin Luther King que de l'enfermer dans la seule lutte des droits civiques du milieu des années 1960. Son œuvre, trop méconnue et bien trop réduite, ne s'est jamais limitée à la simple reconnaissance « raciale » des Noirs américains. Martin Luther King n'a pas été seulement l'homme d'un « rêve » mais bien un véritable insoumis qui refusait que son pays s'enlise dans le capitalisme, le militarisme et le racisme...

Théoricien de la justice sociale, par-delà race et classe, Martin Luther King a opéré une extraordinaire synthèse entre foi chrétienne, liturgie noire, non-violence, désobéissance civile et socialisme révolutionnaire. Martin Luther King demeure certainement une des plus grandes figures de l'histoire contemporaine sur ce que peut-être la force de l'insubordination populaire et du combat acharné et sans répit à mener contre les inégalités et le déni de la dignité fondamentale de chacun d'entre nous.

Contacts : jean-paul.nunez@orange.fr 0608328413

Conférence et Débat, « Les combats de Martin Luther King » avec Pasteur Jean-Paul Nuñez, Vendredi 11 Mai à 17h30, Bibliothèque municipale J. Grizard, Adultes - GRATUIT

Les Amis de Paulhan vous proposent pour les mois à venir le programme suivant :

Conférence le Samedi 24 mars 2018 à 17h30, salle Brassens.

Les Pénitents de Paulhan : A visage découvert

Conférenciers : **Louis SECONDY Historien et Mme VEZIAN**, Co-auteurs du livre du même nom.

Conférence le vendredi 13 Avril 2018 à 17h30, salle Brassens.

Le pépin et ses vertus : de l'histoire ...à la vigne...

Conférencier : **Docteur José CAZES**

Conférence le Vendredi 4 Mai 2018 à 17h30, salle Brassens.

La Fabuleuse histoire du château de Lava-gnac

Conférencier : **Bernard BALS**

En préparation : Conférence –Exposition, Juin 2018 sortie (visite du musée du Désert en coopération avec l'AJPK). Le programme détaillé vous sera communiqué début avril.

ALPE, Association Laïque des Parents d'Elèves du collège de Paulhan, vous présente les différentes actions menées depuis la rentrée de 2017.

NOS ACTIONS

Hérault Transports

- Septembre : Intervention auprès d'Hérault Transport sur bus surchargé et enfants laissés sur le bas de la route : création d'arrêts supplémentaires et mise en service de plus de bus sur certaines lignes.
- Octobre : Courrier suite à une mauvaise gestion d'un incident de bus.
- Janvier : Courrier sur le problème de la non-mise des ceintures de sécurité des élèves dans les bus : rappel des règles de sécurité aux chauffeurs, aux familles, aux élèves.

Conseils de Classe

- 1er trimestre : sur 22 classes, 17 classes ont été représentées par l'ALPE.
- 2^{ème} et 3^{ème} trimestre : nous espérons faire aussi bien, ou mieux !

Conseils d'Administration

- 9 novembre 2017, 4 décembre 2017, 13 février 2018, 12 avril 2018 : les représentants de parents d'élèves élus sont présents et participent aux votes.

Réunions d'échange avec Mr Russo, Principal du collège

- 14 novembre 2017, 11 janvier 2018 et 6 mars 2018 : ces réunions permettent de discuter des problèmes de vie scolaire, de classe, d'absences de professeurs... Nous essayons ensemble de trouver des solutions sur les diverses questions des parents et élèves, qui sont posées à notre association.

Par exemple, ALPE a :

- réalisé une enquête auprès des parents sur l'absentéisme des professeurs,
- adressé un courrier au Recteur d'académie concernant le problème des réunions syndicales qui se tiennent hors jours de décharges et qui multiplient les absences des enseignants élus syndicaux.

Subventions

- Octobre : Courrier de demande de subvention à toutes les mairies des 11 communes du secteur du col-

lège. Sans succès !

- Novembre : E-mail de relance aux 11 mairies : sans plus de succès !
- Malheureusement, seule la mairie de Paulhan octroie une subvention à notre association.

Rallye du Patrimoine

- Pour la 3^{ème} année consécutive, tous les élèves de 6^{ème} ont participé au rallye du Patrimoine les 13 & 20 décembre 2017.

Notre association tient à remercier tout particulièrement Christophe et Corinne d'avoir accueilli les élèves et accompagnateurs lors de ces 2 matinées au sein de la bibliothèque de Paulhan ainsi que les commerçants de Paulhan qui ont accepté de remettre les coups de pouce aux équipes ! Un grand MERCI à eux !

Voyages / Projets pédagogiques

- ALPE contribue financièrement à tous les projets proposés et mis en place par le collège : pour l'année 2017/2018, **notre association a reversé au collège 2300€ pour les voyages et 1200 € pour les divers projets, soit au total 3500 €.**
- Afin de pointer les élèves qui partent en voyage, ALPE a réalisé une enquête auprès des parents concernant les voyages scolaires.

Loto

- Mars : réunion de préparation du loto
- 25 mars 2018 : **LOTO ANNUEL**

Merci d'être venus si nombreux ! Cela permettra de soutenir financièrement tous les projets du collège.

A VENIR :

- Juin 2018 : Présentation de notre association aux nouveaux collégiens. Adhésion des futurs parents d'élèves de 6^{ème}.

Notre association a besoin de parents volontaires, qui peuvent accorder un peu de leur temps afin de faire perdurer notre association. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : paulhanalpe@gmail.com

FETONS NOËL

Le 15 Décembre 2017 à la salle des Fêtes de Paulhan, nous avons pu compter sur les talents et les savoir-faire des participants. Nous pensons à Emmanuelle TIVOLI qui a su enchanter les enfants de l'association des assistantes maternelles avec son magnifique spectacle «La Fée des Neiges », la présence du Père Noël qui a fait sa distribution de cadeaux.

Une belle après-midi qui s'est clôturée par un goûter et une tombola dont les lots ont été offerts par les partenaires que nous tenons à remercier de s'être associés à ce bel événement : *Clocher et terroirs, M. Régis PUGET, la pharmacie Feulie, la pharmacie de la Fonette, PUERTAS fruits et légumes, la boulangerie Claire, Mme Joëlle AUDEMAR, le Chat Noir, La pharmacie de Florensac Mme Agathe DUPIN.*



KERMESSE

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 9 Juin 2018 pour notre kermesse, le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

Pour tous renseignements :

BIEN CHEZ NOUS'NOU / Présidente : Mme Corinne OLIVER : 06.72.49.48.89

Email : biencheznousnou34@gmail.com

Ritournelle

ASSEMBLEE GENERALE DE RITOURNELLE A L'EHPAD VINCENT BADIE

Association RITOURNELLE
Siège social : EHPAD Vincent BADIE
8 avenue de Campagnan
34230 PAULHAN

Si vous souhaitez adhérer à l'association RITOURNELLE, nous vous invitons à contacter directement l'association.

Email : animation.vincentbadie@gecoh.fr /

Tél : Sophie MESTRE :04.67.25.28.80



bureau et conseil d'administration
REJOIGNEZ-NOUS !

Comité des Fêtes

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES DU 12 /01/2018 UN BILAN GLOGALEMENT POSITIF SYNTHESE DES RAPPORTS

Pour surmonter les difficultés budgétaires de 2014 (déficit de 3600€) et éviter sa dissolution, le CDF s'était fixé 3 objectifs, en 3 ans ; 2 ont été atteints.

1. Reconstituer une avance budgétaire incontournable tout en maintenant une activité. Si depuis nous avons fonctionné avec des avances sur subvention. L'année 2017 se termine avec un solde positif de 13228,09€. Cet objectif a été atteint grâce à une gestion « serrée »(pas toujours compréhensible de « l'extérieur »), l'investissement, la ténacité des bénévoles, mais surtout au soutien de la municipalité, des commerçants et artisans et des paulhanais au travers de la lève envers le CDF. MERCI à tous de votre confiance.



2. Redynamiser les manifestations et notamment la fête locale (cf. : ci-dessous le bilan)
 3. Objectif non atteint et véritable handicap : étoffer l'équipe de bénévoles sans qui rien n'est possible. Nous renouvelons notre appel à toutes les bonnes volontés, chacun apportant ce qu'il peut, ses suggestions.
- Un plus pour le fonctionnement et une reconnaissance du rôle du CDF : la municipalité, pour la première fois depuis sa création, vient de nous attribuer un local adapté pour le stockage du matériel et les réunions de bureau qui auparavant se faisaient chez les bénévoles.

BILAN DES MANIFESTATIONS 2017.

LOTOS : Rapport 2993,26€.

SOIREE MOUSSE le 8/07 : (700 participants) et BUVETTE AU REPAS REPUBLICAIN le 13/07 : le déficit de la soirée mousse a été comblé par l'excédent de la buvette du repas républicain. Toutefois, le résultat de ces deux manifestations est de—105,54 €.

NUIT DU VIN le 4/08 : (en partenariat avec les vignerons du paulhanais, l'ESPP, jeunesse et loisirs). Bien que le mauvais temps ait été au rendez-vous, 70 participants (alors qu'elle en réuni habituellement 300/350) et une soirée festive et conviviale avec un bénéfice de 185€ par association.

FETE DES VENDANGES le 14/10 : partenariat avec les vignerons du paulhanais ; une soirée de qualité tant par l'ambiance que le repas qui a ravi les 130 participants. Bénéfice 50€.

LA FETE DU VILLAGE : comme l'a titré Midi Libre « 3 jours inoubliables pour le CDF ». Une fête réussie tant par la participation, l'ambiance que la qualité des prestations. Une grande satisfaction pour les bénévoles au regard du travail accompli. Aux moments les plus forts, 800/900 personnes les vendredi et dimanche, 1200 le samedi étaient présentes sur l'espace fête. Les bars et restaurants ont été bien « remplis », le CDF a servi 250Kg de moules, 180Kg de frites, 25Kg de saucisse et de merguez.

Avec un budget total de 10498,26€ la fête est déficitaire de 640,72€ (sans la SACEM environ 1100€).

PROGRAMMATION 2018 :

- 2 WE de lotos
- 23 juin : soirée « tradition andalouse »
- 6 juillet : soirée mousse
- Début août : nuit du vin avec une nouvelle organisation
- 17,18,19 août fête locale
- 20 octobre : fête des vendanges

ELECTION DU BUREAU : voir la photo, de gauche à droite :

- Jean-Pierre Capely : trésorier adjoint
- Mercedes Chavez : secrétaire
- Mickaël Capely trésorier
- Jany Taffala présidente
- Catherine Lugin – (absente sur la photo)
- Magali Grangirard : secrétaire adjointe.

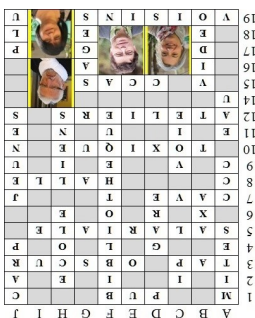


LISTE « PAULHAN AVENIR »

Horizontalement : 1. Calendrier, gazette, voiture, voirie, elle est partout ! - 3. En sursis pour la rentrée 2018 - Avant LeDitVrai - 5. Sa masse croît de budget en budget depuis 2014 - 7. Sauvée, classée, mais quel avenir ? - 8. Au cœur du village, pour les produits régionaux - 10. L'opposition est parfois qualifiée ainsi - 12. Dans les vignes, un écrin pour les services techniques - 15. Il gère l'EHPAD, mais son accueil en mairie est sommaire - 19. Ils devaient être vigilants ...

Verticalement : A. Elles rongeraient notre tissu social - Espace de relations apaisées - Son transfert en a fait couler - B. Groupe d'assurance bien vu à Paulhan - Pour Big Brother - C. Un protocole à très haut débit d'ici 2022 - Elle est verte, mais par petits bouts - D. Son étoile a fait sa gloire ... passée - F. Les livres devraient y prendre de la hauteur - G. Leur conseil [d'anciens] est bien discret depuis 2014 - H. Baptisée Arc-en-ciel en mars 2014 - Réunit la majorité municipale - J. Un souvenir de jeunesse ressorti aux élections, puis oublié - Malgré les promesses, ce sont les oubliés du mandat, même leur conseil a disparu - Document d'urbanisme en sommeil profond ...

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
14										
15										
16										
17										
18										
19										



Nouvelle grille de mots croisés, suite à celle de l'été 2014, mais toujours sur la vie de notre village. Et que le printemps vous soit agréable à tou-te-s !

<http://paulhanavenir.blogs.midilibre.com/>

A. DJUROVIC - L. DUPONT - F. HEREDIA - J. ROIG

LISTE « PAULHAN DEMAIN »

«Que ton aliment soit ton médicament »

Se nourrir en conscience:

Aujourd'hui, pour se nourrir, on n'écoute plus les besoins de son corps, on écoute la pub. Mais tous les actionnaires des grands groupes de l'agroalimentaire se soucient-ils vraiment de notre santé? L'explosion des pathologies chroniques, des allergies alimentaires, des maladies de civilisation, du diabète, de l'obésité et du cancer atteste hélas la dérive alimentaire et sanitaire dans laquelle nos sociétés dites avancées s'engluent... Maigre consolation, tout cela fait monter le PIB! Est-il raisonnable de laisser à des groupes industriels, forcément contraints à une logique de profit à court terme et de compétition pour les parts de marché, le soin de décider de *quoi nos corps sont formés*?

Les industriels de l'agroalimentaire sont-ils compétents pour remplacer l'alimentation naturelle, qui nous a nourris durant quatre millions d'années, par des aliments contenant plusieurs milliers de molécules de synthèse différentes, dont les effets combinés et à long terme n'ont pas été testés? Lorsque l'on sait la souffrance vécue par un malade du cancer, l'ampleur du nombre de personnes touchées (280 000 nouveaux cas recensés chaque année, 153 000 morts en 2002 dont 43 000 qui avaient moins de 65 ans) et le coût économique de son traitement pour la société (30 milliards d'€ par an) il est surprenant que nous ne choisissons pas collectivement de privilégier une agriculture et une alimentation vraiment naturelles.

Il y a 2 400 ans, Hippocrate énonçait ce précepte "Que ton aliment soit ton médicament". Nous sommes de plus en plus nombreux à redécouvrir la justesse de ce propos. Chaque jardinier bio contribue à restaurer sa santé et celle de ses proches grâce à la qualité de sa production

Se nourrir, comme on fait l'amour.

Se nourrir est un acte aussi intime que faire l'amour. Quand vous faites l'amour, la fusion est totale. Mais l'intimité des corps va bien au delà du physique / l'énergie de votre amour vient s'enfoncer profondément dans votre bulle énergétique. C'est pour cela que l'acte sexuel, selon la manière dont il est vécu, peut être source d'immenses bienfaits comme de profonds désordres. Il en est de même à chaque repas. Les molécules ingérées vont beaucoup plus loin que le sperme: elles rejoignent chacune des milliards de cellules qui nous constituent.

Ingurgiter des aliments industriels pollués est une forme de viol de notre corps. Une atteinte à la vie. Donner ces aliments à nos enfants peut être vu comme un assassinat à petit feu. Nous voulons tous le meilleur pour nos enfants, n'est-ce pas ? Devenir plus conscients du rôle de l'alimentation pourra nous aider à faire les meilleurs choix pour eux. L'apprentissage d'une alimentation saine devrait faire partie des fondamentaux de l'éducation, tout comme la gestion du stress et la résolution non violente des conflits. Mais ces choses importantes ne s'enseignent pas à l'école. Nous constatons à la ferme que nombre de jeunes adultes ne savent plus cuisiner les légumes, ni même parfois, faire la différence entre un oignon, une échalote et une gousse d'ail! Manger est un acte sacré qui devrait être entouré du plus grand respect. Au fond, pour l'acte sexuel comme pour notre nourriture, tout est affaire d'amour.

Extrait du livre "Permaculture" de Perrine et Charles Hervé-Gruyer - édition: Acte Sud

Valérie L'Hôte, Thierry Jam



Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux
1, av. Paul Pélisse, 34230 PAULHAN
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83



Grégory HARRANG

AGENT RENAULT & DACIA

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE TOUTES MARQUES
Ventes véhicules neufs et occasions

GARAGE DE PAULHAN
24 BIS ROUTE DE PEZENAS
34230 PAULHAN
Tél. 04.67.25.13.62
Mail : garagedepaulhan@orange.fr



Electricité générale et industrielle - Réseaux HT - BT EP
Lotissements - Zones Artisanales - Réseaux Gaz

Parc d'Activité "Mériane" - BP 17 - 34120 PÉZENAS
Tél. 04 67 98 11 13 - Fax 04 67 98 35 36

Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels



ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

BARRERAS BOUSQUET

-- Tous travaux dans la maison --
Rénovation & aménagement.

Tel: 06 12 61 99 33
06 26 98 63 34
Fax: 04 67 25 37 08
e-mail : sarlbarrerasbousquet@hotmail.com

SIRET : 415 115 641 000 11

TABAC - PRESSE - LOTO CADEAUX

Philippe & Mylène ROCHE
11, Boulevard de La Liberté
34230 PAULHAN

Tél. : 04.34.45.77.23



CGC

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret—34230 ADISSAN - Tél : 04 .67.25.14.39

SANDY



FLEURS



68, Cours National - 34230 PAULHAN
Tél. 04 67 25 27 10 - Fax: 04 67 25 31 73

S.L.T.P.E.

Monsieur VIALE Julien
Société Languedocienne de
Travaux Publics et Electricité

RN 113 LE PEIRIGAS
34290 VALROS

Tél : 04 67 98 55 48 Fax : 04 67 98 62 95
sltpe.fr@wanadoo.fr



POMPES FUNEBRES PAULHANAISES

MARBRERIE

Gérant Didier MAFFRE

8, rue Victorien NEGROU 34230 PAULHAN
Tél. 04 67 25 18 11 - Fax 04 67 25 23 94
E.mail : pfpaulhanaïses@gmail.com

RESTAURANT BRASSERIE MUSICAL

Chez Mario
et Marie

1 rue de L'ébéniste - ZAE La Barthe
34230 PAULHAN



04 67 24 30 44



Chez Mario et Marie



Associations paulhanaises

JEUNESSE Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE) M. VUILLERMOZ / M. Jean-Claude ROUSSE	☎ 06 70 453 453
Association Sportive Collège M. Stéphane RUSSO	☎ 04 67 25 00 17
Foyer Socio-éducatif Collège (FSE) M. Philippe PLATRIEZ	☎ 06 70 25 00 17
Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO Mme Valérie LAINE	☎ 04 67 25 01 57
Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel Mme Sandra MUTUEL	☎ 04 67 25 05 00
Jeunesse et Loisirs M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
Les Canailous (associations parents élèves) Mme Vanessa LE TURNIER	canailous34@laposte.net
BIEN CHEZ NOUS, NOU ! Mme Corinne OLIVER	☎ 06 72 49 48 89
PATRIMOINE G.R.A.P.P Mme Christine VEZIAN	☎ 06 60 86 48 96
Les Amis de Paulhan M. Jean-Louis LACOMBE	☎ 04 67 25 05 60
SOUVENIR P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
HUMANITAIRE Croix Rouge Française Mme Martine PAGES	☎ 04 67 25 06 41 ☎ 04 67 25 24 46
Secours Catholique Mme Paule GABRIAC	☎ 04 67 25 06 78
Secours Populaire Mme Nicole GUERRE	☎ 04 67 25 23 19
La Ligue Contre le Cancer M. Marcel DEBRABANT	☎ 06 79 79 51 09
CULTURE Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK) Jumelage avec Krailling en Allemagne Mme Simone LERCH	☎ 04 67 96 54 82
Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS) Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie M. Joël DIAZ	☎ 04 67 25 06 27
Foyer Rural (scrabble, travaux manuels) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
HISTOIRE D'ETRE (bien-être, épanouissement de la personne) Mmes Andréa DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER	☎ 06 99 07 67 59 ☎ 04 67 25 25 98
Key-Lan (Informatique) M. Roger AMAT	☎ 04 67 25 10 63
K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France) Melle Corinne AUGUSTE	☎ 04 67 25 32 20 ☎ 06 07 28 96 07
Le Bouc de Paulhan (animal totémique) M. Lucien ALANDETE	☎ 06 27 49 04 06
Lou Récantou (Dessin, peinture) M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 04 67 25 18 45
MYSTERY (Projets artistiques amateurs) Mme Claude GRANIER / M. Aurélien VADANT	☎ 06 35 46 91 20
Qu'est-ce-qu'on attend (événements socio-culturels, actions environnementales) Atelier DAVIT	☎ 06 08 56 73 08
SIMBO (Voie de communication entre l'Afrique et le monde) Mme Sandra DRAME	☎ 06 82 32 80 08
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES Anciennement UNRPA 3ème âge (lotos, sorites, voyages) M. Pierre MERCET	☎ 04 67 25 09 76
SPORT Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS) M. Benjamin PAMELLE	☎ 06 68 31 46 51
Cyclo-club paulhanais M. Adolphe BERNAD	☎ 06 71 71 08 12
E.S.P Basket (seniors loisirs hommes/femmes) M. Vincent PERIER	☎ 06 48 68 55 06
E.S.P.P Football M. Pierre HENRY et Dominique PUERTAS / Mme Magali BASTIDE Stade des Laures Paulhan / Stade Batal Pézenas	☎ 06 23 33 60 93
E.S.P Pétanque M. Jean-François QUEROL	☎ 04 67 25 09 99 ☎ 06 30 28 75 50
E.S.P Tambourin M. Stéphane MAURI	☎ 06 76 18 44 26
Foyer Rural (randonnée) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
La Gaule Paulhanaise (pêche) M. Jean-Pierre COLLET	☎ 04 67 25 23 88
Lou Récantou (aikido, danse, zumba, yoga) M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 04 67 25 18 45
Paulhan Handball Club Mme Caroline JOURDAN	☎ 06 83 89 22 35
Paulh'en Vie M. José ROIG	☎ 06 11 46 72 73
Saint Hubert La Chasse M. Bruno PEDRO	☎ 06 27 83 11 34
SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina) Mme Jacque PAOLINI Professeur	☎ 04 67 25 20 19 ☎ 06 78 22 19 05 ☎ 06 11 57 66 42
ENERGY'M LATINO (STUDIO B) Mme Béatrice GAL	☎ 04 67 38 13 64 ☎ 06 15 80 85 60
Tennis Club Paulhan M. Christophe GRANIER / M. Cyril PERIER	☎ 06 88 59 79 35
AUTRES A Cloche Patte (protection animale) Mme Géraldine SUBRA	☎ 06 14 87 72 27
Amicale des Sapeurs-Pompiers M. Alain GASC	☎ 04 34 45 09 74
Association des Commerçants, Artisans et Agriculteurs de Paulhan (ACA*P) M. Alexandre PAGES	☎ 06 13 27 37 76
Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL) M. Alexandre PAGES	☎ 06 80 46 83 05
Comité des Fêtes Mme Jany TAFFALA	☎ 07 81 26 74 30
La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne) Mme Véronique QUINONERO	☎ 06 88 31 45 83
Les Vignerons du Paulhanais Mme Marielle BALLESTER	☎ 07 83 69 01 15
Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de la commune de Paulhan, du Cœur et Val d'Hérault—antenne de « l'Accorderie » Hérault) M. Yves BAILLEUX-MOREAU	☎ 06 98 14 92 30
Ritournelle (Animations auprès des résidents de l'EHPAD Vincent Badie) Mme Sophie MESTRE	☎ 06 36 83 72 55
Rustic Moto (Balade en deux roues, rallye annuel, fête de la moto) Mme Graziella FLORES	

Numéros utiles

SERVICES PUBLICS Mairie 19 cours National Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h	☎ 04 67 25 00 08 Fax 04 67 25 28 91
Police Municipale 19 cours National Du lundi au vendredi 8h15-12h30	☎ 04 67 25 15 69 Fax 04 67 25 28 91
EHPAD Résidence Vincent Badie 10 route de Campagnan	☎ 04 67 25 28 80
Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD 20 boulevard de la Liberté	☎ 04 67 25 00 89
Poste Avenue Paul Pélisse	☎ 04 67 25 01 79
Plateforme POSTE ZAE La Barthe	☎ 04 99 57 21 55
ÉCOLES Groupe scolaire Arc-en-Ciel 260 route d'Uscias	☎ 04 67 25 05 00
École maternelle Françoise DOLTO Rue Docteur Batigne	☎ 04 67 25 01 57
ALIAE (Accueil de Loisirs Intercommunal Associé à l'École) / TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) / Cantine scolaire / ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) 1 rue Notre Dame	☎ 04 67 25 05 23
Collège Emmanuelle Maffre-Baugé 84 rue Joliot Curie	☎ 04 67 25 00 17
CRÈCHE Crèche Mutualiste « A Pas de Loup » 64 rue Paulette Hauchard	☎ 04 67 38 21 38
SANTÉ Pharmacie du Cours 38 rue de Metz	☎ 04 67 25 00 45
Pharmacie Feuille 6 place de la République	☎ 04 67 25 00 43
Tout pour la Famille - Aide à Domicile 65bis Cours National	☎ 04 67 78 79 48
Infirmiers Fabienne DOUVILIER Mélanie FATOL Florence MONLUC	☎ 04 67 25 01 92 ☎ 06 62 77 12 64 ☎ 04 67 25 17 63
Centre Médical Infirmier St Sébastien Françoise VENTURINI Hélène SERRANO-SATGER Jacqueline MOSES Marlène DEBACHE	☎ 06 64 87 65 95 ☎ 06 19 77 55 07 ☎ 06 08 35 68 41 ☎ 06 87 73 48 59
Sage-femme Cindy COTTEAUX	☎ 06 83 66 55 56
Médecins Robert Di Martino Véronique JOURDAN Olivier MERIC	☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 18 32
Pédicure-Podologue Mireille DELPRAT	☎ 04 67 25 24 08
Centre Médical St Sébastien Paul SALICRU	☎ 04 99 57 15 44
Ambulances Ambulances Paulhanaises	☎ 04 67 25 00 02
Masseurs Kinésithérapeutes Yves et Juliette BAISSÉ	☎ 04 67 25 11 88
Centre Médical St Sébastien Sylvie BONNIOL Pascal CHAMBON	☎ 04 67 25 04 48 ☎ 04 67 25 04 48
Ostéopathe Marion MARNAS	☎ 06 78 42 91 19
Orthophoniste Julie CHARMETANT	☎ 04 67 24 83 48
Psychothérapeute - Hypnothérapeute Brigitte EYRAUD	☎ 06 99 07 67 59
Dentistes Catherine BONNET CHARTREAU Nicolas JACQUEY	☎ 04 67 24 00 34 ☎ 04 67 24 00 34
Vétérinaire Lionel MATHEZ	☎ 09 61 20 19 75
Taxi Paulhan Laurent Marani	☎ 04 67 25 19 77 Port 06 14 95 96 21

Paulh'Infos Le Mag de Paulhan N°10
Directeur de la publication : Claude Valero, Maire de Paulhan
Responsable de la rédaction : Claude Valero, Maire de Paulhan
Rédaction - Service Communication : Carine Roche
Imprimé par JF Impression

Tirage : 2 000 exemplaires / Édition Avril 2018
m@il : mairie@paulhan.fr

